



FORMATIONS AUX METIERS DU SANITAIRE & SOCIAL

Programme pédagogique de formation



PREPARATION AU CAP Assistant Technique en Milieux Familial & Collectif ATMFC

Edition 2016

✉ : 10-12 Avenue du Colonel Rol Tanguy - 93240 Stains

☎ : 01 49 98 44 48 💻 : contact@association-adpe.com

N° activité : 11 93 06 36 9 93 – Siret : 527 514 814 00021 – Code NAF : 8559 A

Sommaire

TITULAIRE DU CAP ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF .	
FONCTIONS EXERCEES CORRESPONDANT AUX ACTIVITES	4
CONTENU DE LA FORMATION	4
L'enseignement professionnel	4
<i>Démarches et méthodes</i>	<i>5</i>
<i>Les enseignements généraux</i>	<i>6</i>
1.1. L'expression écrite.....	7
1.2. La syntaxe	7
1.3. Les mathématiques.....	7
1.4. La législation du travail	9
PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL.....	9
FICHE FORMATION (IMPORTANT).....	10

TITULAIRE DU CAP Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif

Le titulaire du CAP *assistant(e) technique en milieux familial et collectif* est un professionnel qualifié qui exerce des activités de service :

- Dans les *services techniques* des structures collectives publiques ou privées assurant ou non l'hébergement des personnes ;
- Au domicile privé individuel ou collectif
 - D'employeurs particuliers
 - Par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou mandataires de services (emplois familiaux).

Il peut dans ces cas avoir simultanément plusieurs employeurs.

Ce professionnel assure des activités de maintien en état du cadre de vie des personnes (entretien des espaces de vie, entretien du linge ...), de préparation et de service des repas en respectant les consignes données et la réglementation relatives à l'hygiène et à la sécurité.

Par ces activités, il contribue au bien-être des personnes à leur domicile ou en structures dans le respect des règles du savoir-vivre (discrétion, courtoisie, respect de la vie privée ...) ; il sait s'adapter au contexte dans lequel se situe son activité (respect des règles de vie ...).

Il travaille en équipe lorsque ses activités s'inscrivent dans une organisation du travail collective et en autonomie lorsqu'il assume seul, les tâches confiées.

La dénomination de l'emploi occupé varie selon les profils de poste définis par les employeurs en fonction du statut ou des conventions collectives de référence.

L'expérience professionnelle et les aptitudes personnelles permettent au titulaire du CAP *assistant(e) technique en milieux familial et collectif* d'accéder à des postes de plus larges responsabilités.

Encourager la prise d'initiative, développer l'autonomie et la communication sont les objectifs prioritaires de l'équipe pédagogique qui suit les apprenants durant leurs parcours de formation.

La formation permet alors la juxtaposition, d'un travail en collectivité d'une part, et d'un travail à domicile d'autre part : ce qui donne la possibilité d'avoir plusieurs employeurs.

La politique de maintien à domicile s'accompagne d'une professionnalisation du secteur de l'aide à domicile et nécessite l'intervention d'un personnel compétent dont les titulaires du CAP ATMFC font partie.

✉ : 10-12 Avenue du Colonel Rol Tanguy - 93240 Stains

☎ : 01 49 98 44 48 📧 : contact@association-adpe.com

N° activité : 11 93 06 36 9 93 – Siret : 527 514 814 00021 – Code NAF : 8559 A

FONCTIONS EXERCEES CORRESPONDANT AUX ACTIVITES

- Communication : accueil, écoute, transmission d'informations aux différents partenaires responsables,
- Exécution : préparation, distribution de repas, entretien courant des locaux et des équipements et du linge,
- Organisation : des activités en fonction des besoins de la collectivité, du poste de travail, gestion du stock des produits et des matériels.

Le titulaire du C.A.P. Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif peut envisager de poursuivre des études :

- Mention complémentaire Aide à domicile en 1 an
- Dispense de l'écrit pour les concours d'Aide-soignante et d'Auxiliaire de puériculture
- Bac professionnel Service aux personnes
- Bac Professionnel Services en milieu rural
- Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale
- BEP: Brevet d'Etudes Professionnelles en 1 an
- CQP: Certificat de Qualification Professionnelle

Contenu de la formation

L'enseignement professionnel

*** Activités d'entretien du cadre de vie**

- En milieu familial :

- ☐ Approvisionnement et entreposage des produits d'entretien des locaux, des matériels
- ☐ Entretien du logement ou des espaces privés

- En milieu collectif :

- ☐ Gestion des matériels et des produits d'entretien des locaux
- ☐ Entretien des espaces privés et des espaces collectifs

*** Activités d'entretien du linge et des vêtements**

- En milieu familial :

- ☐ Gestion du linge familial
- ☐ Approvisionnement et entreposage des produits d'entretien du linge et des vêtements
- ☐ Entretien du linge familial et des vêtements

- En milieu collectif :

- ▣ Gestion du linge de la collectivité (réception, préparation, rangement)
- ▣ Gestion des produits et des matériels d'entretien du linge traité sur place
- ▣ Entretien du linge traité sur place

*** Activités liées à l'alimentation**

- En milieu familial :

- ▣ Approvisionnement, entreposage des denrées et des plats préparés
- ▣ Réalisation d'entrées froides, d'entrées chaudes, de desserts
- ▣ Réalisation de plats principaux
- ▣ Réalisation de collations
- ▣ Mise en place et service des repas
- ▣ Remise en état des matériels et des espaces de repas

- En milieu collectif :

- ▣ Réception, stockage, entreposage de denrées, de préparations culinaires élaborées à l'avance
- ▣ Préparations préliminaires des denrées en vue de leur cuisson ou de leur assemblage
- ▣ Réalisation par assemblage de préparations servies froides (entrées, desserts)
- ▣ Réalisation de préparations culinaires simples
- ▣ Adaptation de préparations culinaires à des spécifications diététiques prescrites
- ▣ Préparation de collation

- ▣ Conditionnement en vue d'une distribution différée dans le temps ou dans l'espace
- ▣ Maintien et remise en température des préparations culinaires élaborées à l'avance
- ▣ Préparation du service et distribution
- ▣ Remise en état des espaces de préparation et de service des repas

*** Connaissances des milieux d'activité**

*** Communication professionnelle**

*** Prévention Santé Environnement (PSE)**

*** PPCP (Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel)**

Démarches et méthodes

La présentation du référentiel de certification n'implique pas une progression linéaire et déterminée pour chacun des savoir-faire et savoirs.

Il est indispensable, **pour donner un sens aux apprentissages et de la cohérence à la formation**, de construire un plan de formation avec une succession de séquences qui mettent en relation les fonctions, les compétences et les savoirs en prenant appui sur des situations professionnelles.

La démarche à mettre en œuvre est une démarche inductive qui à travers une pédagogie active développe l'autonomie et favorise la relation au savoir en impliquant l'apprenant dans les situations d'apprentissage. La mise en œuvre de la démarche se déroule en 3 phases :

- la contextualisation ou le repérage des éléments de la situation professionnelle et la mise en relation de ces éléments. Cette phase permet de s'impliquer et d'accéder plus facilement aux savoirs
- la décontextualisation ou la recherche des constantes et leur

✉ : 10-12 Avenue du Colonel Rol Tanguy - 93240 Stains

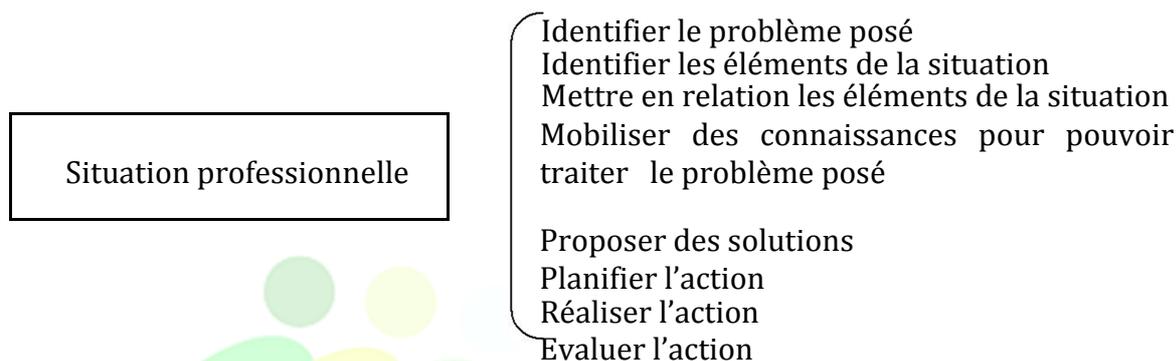
☎ : 01 49 98 44 48 💻 : contact@association-adpe.com

N° activité : 11 93 06 36 9 93 – Siret : 527 514 814 00021 – Code NAF : 8559 A

généralisation à partir de plusieurs situations. Cette phase permet de structurer les apprentissages et d'acquérir des notions abstraites.

- La recontextualisation ou l'analyse d'une ou de plusieurs nouvelles situations. Cette phase permet de réinvestir les acquis.

La méthode à privilégier lors de la phase de contextualisation est la méthodologie de résolution de problèmes. Pour chaque situation professionnelle, l'enseignant guide l'apprenant pour appréhender la situation dans sa globalité ainsi que ses différentes composantes afin de cerner la commande de travail et le problème à résoudre avant de réaliser l'action.



Plusieurs outils de résolution de problèmes peuvent être utilisés. Le remue-méninges, le diagramme d'Ishikawa, le QQQQCP... (Qui, Quoi, Où, Quand, Comment, Pourquoi)

La démarche inductive s'appuie sur :

- des travaux dirigés pour appréhender diverses situations professionnelles (issues de compte rendu, de rapports...) de stages, de supports audiovisuels
- des travaux pratiques privilégiant la démarche expérimentale afin de développer l'esprit d'observation et d'analyse et pour amener l'apprenant à traduire les informations recueillies sous forme de... tableaux, schémas

Les enseignements généraux

Les enseignements généraux vont permettre de veiller à l'assimilation des contenus techniques de la formation spécifiques au métier, à la compréhension et à l'application des consignes de travail, au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Le module d'expression française contribue à l'acquisition d'une culture commune et constitue un axe important dans le programme de formation.

Ce module répond aux finalités suivantes :

- Construire son identité:

Parmi les objectifs de l'enseignement du français est d'aider les stagiaires à se construire en favorisant une réflexion sur leur identité, leur place dans la société et sur leur histoire scolaire et professionnelle. Cette réflexion sera développée à partir de la lecture de toutes les formes d'expression, en l'occurrence les textes et les images,

- S'insérer dans le monde professionnel

La formation proposée aux stagiaires a pour finalité leurs insertions dans le monde du travail. Pour cette raison, la langue française constitue un élément important dans la formation car elle va leur permettre de s'habituer au langage professionnel et d'échanger facilement que ce soit en écrit que en oral avec des professionnels à travers des comptes rendus. Ceci est proposé par des simulations et des séances de communication qui leur permette de comprendre la nature des relations qu'ils entretiennent avec les autres individus.

1.1. L'expression écrite

Cette partie de la maîtrise de la langue française permet de compléter les compétences linguistiques acquises à l'oral. Il s'agit de :

- Maîtriser les règles de l'orthographe.
- Etre autonome dans les écrits administratifs et professionnels.
- Employer un langage et un lexique correct
- Développer des compétences pour pouvoir élaborer des rapports et comptes rendu
- Etudier les rapports du projet et comprendre les fiches du projet

Chaque point fera l'objet d'un suivi bien précis en faisant appel à la réflexion de chaque individu.

1.2. La syntaxe

Le projet pédagogique prévoit la consolidation de la grammaire durant toute la période de la formation à travers l'entraînement des stagiaires à la construction grammaticale et à ses utilisations à l'écrit et à l'oral. En ce sens, le projet pédagogique prévoit de mettre en œuvre les aspects suivants :

- Connaître les règles de base de la grammaire.
- Les règles de la conjugaison

1.3. Les mathématiques

Le module de mathématiques a pour objectifs l'acquisition de connaissances de base et le développement des capacités suivantes :

- Appliquer des techniques (de calcul, de raisonnement, de construction)
- Formuler une question et analyser les informations sous-jacentes.
- Argumenter avec précision
- Analyser la cohérence des résultats, notamment par la vérification d'ordre de grandeur

En mathématiques le contenu pédagogique est composé de connaissances spécifiques au secteur professionnel visé. Peu de connaissances nouvelles sont proposées en mathématiques : la plupart d'entre elles ont été vues au cursus scolaire.

Les possibilités offertes par l'informatique d'expérimenter sur des nombres et des figures apportent de nouvelles motivations en mathématiques : la formation prévoit

l'utilisation des logiciels spécifiques qui pourront aider à surmonter certains obstacles rencontrés par les stagiaires.

Le module de mathématiques est basé sur les connaissances suivantes :

- La proportionnalité

- Il s'agit de la notion de rapport et les proportions.
- La moyenne proportionnelle et suites de rapports égaux
- Les grandeurs proportionnelles
- Les partages proportionnels

- Les fractions

- La lecture des fractions,
- La représentation des fractions,
- Le calcul de fraction d'une grandeur.

- Les pourcentages

- La valeur d'un pourcentage,
- Le calcul d'un pourcentage direct,
- Les applications courantes : Augmentation/Remise, Fiche de paie ; Impôt sur le revenu ; établir un budget ; établir une facture (calcul de la TVA, prix H.T. et T.T.C.).

- Les unités de mesure

- Les mesures des longueurs (multiples et sous multiples du mètre),
- Les mesures des poids (multiples et sous multiples du gramme)
- Les mesures des capacités (multiples et sous multiples du litre).

- La géométrie

- Les figures géométriques : losange; triangle isocèle, triangle équilatéral, rectangle, parallélogramme, carré et cercle
- Les unités usuelles de longueur, d'aire, d'angle, rappel des formules donnant la longueur du cercle, l'aire du rectangle, du triangle, du trapèze, du parallélogramme, du disque,
- La définition et le calcul des aires, des volumes et des masses de solides usuels,
- Le parallélisme et l'orthogonalité : définition et construction de la médiatrice,
- Les applications linéaires et les applications affines : leurs représentations graphiques,
- Le triangle rectangle : propriété de Pythagore et sa réciproque,
- Le théorème de Thalès,
- Les notions pratiques en trigonométrie.

1.4. La législation du travail

Ce module de formation mettra l'axe sur la réglementation du travail en France et abordera les points suivants :

- Les conventions collectives,
- Le règlement intérieur, les syndicats
- Les contrats et la durée du travail,
- La rémunération du travail : salaire brut, salaire conventionnel,
- La représentation des salariés,
- La protection des salariés, la sécurité sociale,

Ce module constitue une initiation à la réglementation du travail et n'exposera pas dans les détails toute la complexité de la législation du travail. La seule référence est le code du travail.

La formation proposera des notions sur les nouvelles technologies :

Il s'agit d'initier les stagiaires à des notions sur les nouvelles technologies (Internet, utilisation de messagerie électronique, initiation au traitement de texte, Word, Excel) pour les rendre autonomes dans ses démarches quotidiennes et professionnelles.

PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Objectifs et durée

Les périodes de formation en milieu professionnel sont des phases déterminantes de la formation car elles permettent au stagiaire d'acquérir les compétences liées aux emplois qui caractérisent le *CAP assistant(e) technique en milieux familial et collectif*.

La formation en milieu professionnel contribue à développer les capacités d'autonomie et de responsabilité du futur professionnel ; elle permet d'acquérir et de mettre en œuvre les compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être.

Les périodes de formation en milieu professionnel seront donc organisées en interaction avec la formation donnée en centre de formation.

La durée de la formation en milieu professionnel est de 16 semaines. Les périodes de formation en structures collectives et en milieu familial participent aux évaluations prévues dans le cadre du contrôle en cours de formation.

Fiche Formation (important)

Niveau d'entrée - VI - de la 6ème à la fin de 3ème

Pré-requis Posséder les connaissances en français et en mathématiques

Mode de sélection Entretien & Test de Niveau

Public concerné

- Demandeurs d'emploi
- Public dans le cadre du CIF
- Salarié
- Salarié dans le cadre du DIF
- Jeune

Niveau de sortie V - BEPC, CAP, BEP, BPA

